

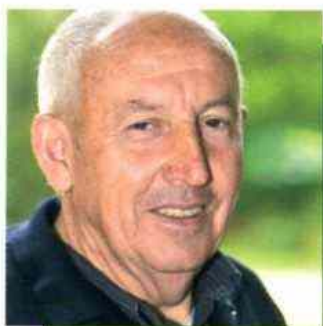
Cuma des éleveurs du Bergeracois

Le collectif au cœur du territoire



CUMA DES ELEVEURS DU BERGERACOIS

Francis Cadalen, président

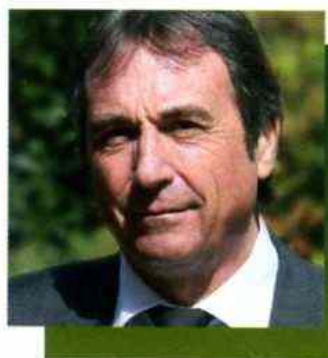


La méthanisation au service des agriculteurs et du territoire

Cette unité de méthanisation et de séchage, que nous inaugurons, est l'aboutissement de plus de cinq années de réflexion basée sur le moyen de rentabiliser davantage le matériel de la cuma. L'objectif est aussi d'utiliser au maximum le potentiel de tous les produits issus de l'environnement en milieu rural afin de produire une

énergie propre - à la fois de l'électricité et de la chaleur - ainsi qu'un amendement intéressant pour les productions agricoles.

Les agriculteurs sont les artisans de l'entretien paysager des campagnes. Nous avons le savoir-faire et la volonté de produire autrement. Nous pouvons travailler au-delà de l'alimentaire, sur la production d'énergie. Pour nous, le méthaniseur est un outil au service des agriculteurs, de la cuma et du territoire.



Dominique Rousseau, maire de Bergerac, président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Dès la réflexion engagée sur le projet du méthaniseur, porté par la cuma, nous avons émis le souhait de pouvoir y faire sécher les boues de la station d'épuration de notre ville. Cette volonté répondait à un double objectif, maintenir l'ensemble de notre chaîne de retraitement en local, réduire les coûts de transport et notre bilan carbone. Une démarche et un choix cohérents avec notre politique de développement durable et

conforme à l'Agenda 21 de Bergerac.

Ce partenariat sera le tout premier du genre en France et témoigne de notre capacité à travailler ensemble au nom de l'intérêt général. Désormais, agriculteurs et collectivités ne font plus qu'un afin de mutualiser un formidable outil capable de générer de la production énergétique et d'optimiser les épandages. Un bel exemple d'association permettant de valoriser nos déchets au service du développement économique de notre territoire.

cuma 
Dordogne



Rédaction : Elise Poudevigne - Photos : Francis Cescato - Hervé Tabanou - Juin 2013

Conception et réalisation : Delphine Bucheron **studio Entraid** Impression : Equinox, Montrabé (31)



La cuma travaille sur les complémentarités qui existent entre ses activités et celles des collectivités.

La Cuma des Eleveurs du Bergeracois a été créée en 1974, en pleine «révolution fourragère». Présente sur 8 cantons et plus de 90 communes, elle doit faire face au déclin de l'élevage dans le secteur. Le projet «méthanisation» résulte d'une série de péripéties, car le groupe n'en est pas à sa première activité de diversification.

Francis Cadalen, le président de la cuma, résume la ligne de conduite du groupe d'entrée de jeu : *«Nous sommes convaincus que l'agriculture ne se limite pas à la nourriture. Si on ne se positionne pas aujourd'hui sur les autres secteurs, énergie, environnement, entretien du paysage, d'autres le feront. Si cela arrivait, les agriculteurs perdraient alors la plus-value associée à ces activités et les organisations qui auraient profité de ce créneau, seraient capables de nous vendre*

Se diversifier, hier et aujourd'hui

les sous-produits, comme le digestat dans le cas de la méthanisation.» Pour cette raison, et aussi parce que la cuma des Eleveurs du Bergeracois doit faire face à l'écroulement de la filière élevage, les membres du bureau et les adhérents de la cuma ont choisi de s'investir dans un projet de méthanisation ambitieux, pour garantir l'existence de la cuma et l'emploi des salariés.

Compostage, solaire et méthanisation

L'élevage et l'ensilage, qui ont catalysé la création de la cuma des Eleveurs du Bergeracois, ont entamé leur déclin depuis le début des années 1980 dans le secteur. Les dirigeants de la cuma n'ont eu de cesse de développer de nouvelles activités pour alléger l'amortissement de certains matériels, de mettre à disposition des adhérents des

Les dirigeants n'ont eu de cesse de développer de nouvelles activités pour alléger l'amortissement de certains matériels, de mettre à disposition des matériels innovants en prestation complète, de maintenir et créer des emplois.

matériels innovants en prestation complète, de maintenir et créer des emplois. La cuma a donc adopté une stratégie de diversification, d'abord vers des activités agricoles comme la création d'une section fumier (1978), d'une chaîne de préfanage (1983) ou le passage au semis direct (1985) qui a constitué une première dans le département. Enfin, la cuma se lance en 1998 dans le compostage des

une nécessité hui

déchets de la ville de Bergerac. «*Nous nous sommes aperçus qu'il y a une complémentarité forte entre cuma et collectivités en termes de matériel*», précise Francis Cadalen, qui poursuit: «*L'augmentation d'activité fournie par ce type de partenariat permet de consolider les emplois créés par la cuma.*» L'idée du méthaniseur germe suite à un voyage en Allemagne sur ce thème, en 2007. Francis Cadalen soumet le projet au conseil d'administration de la cuma, qui l'accepte. Au fil des

études, le projet 'méthanisation' se dessine et aboutit la même semaine que celui des panneaux solaires, lancé deux ans auparavant. Mais c'est la méthanisation qui mobilise désormais salariés et adhérents. «*C'est réellement un projet de territoire*, résume Thierry Guérin, directeur de la fdcuma de Dordogne, dans le sens où cette activité dépend des éleveurs qui apportent leurs effluents, mais aussi des industries agroalimentaires locales et des collectivités. C'est à mon avis le triptyque gagnant.»

UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

La cuma des Eleveurs du Bergeracois a noué au fil de son histoire des liens avec des collectivités locales, mais aussi avec les nombreux acteurs économiques qui parsèment son vaste territoire (voir carte en p.6-7).

Ce réseau est une force.

Au quotidien, il permet à Francis Cadalen de trouver des ressources pour alimenter le méthaniseur. Outre le fumier des adhérents, rentrent des déchets verts, des retraits issus des industriels et de la distribution et des coopératives. Toutes les pistes sont explorées!



Une serre solaire permet de récupérer la chaleur produite par le processus de méthanisation pour sécher des boues et le digestat. Une année s'est écoulée depuis la mise en service du méthaniseur.

SITUATION

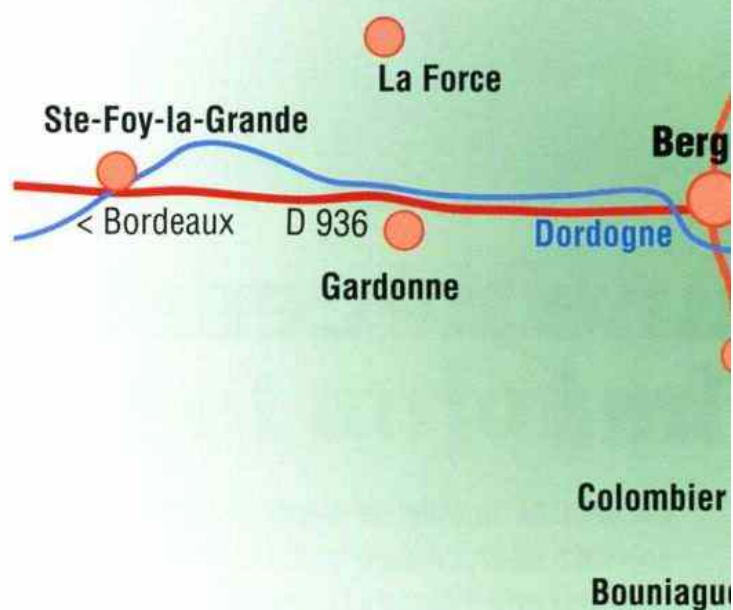
Les 190 adhérents actifs produisent du lait de vache, de chèvre, un peu de viande bovine, mais aussi du vin, des volailles, des céréales et des fraises. L'élevage est en fort déclin depuis les années 1980.

La cuma inclut 87 communes sur trois départements (Dordogne, Lot-et-Garonne et Gironde). Le groupe partage un tracteur avec la cuma de Sainte-Sabine, située à 35 kilomètres. Une mise à disposition d'ensileuse est à l'essai.

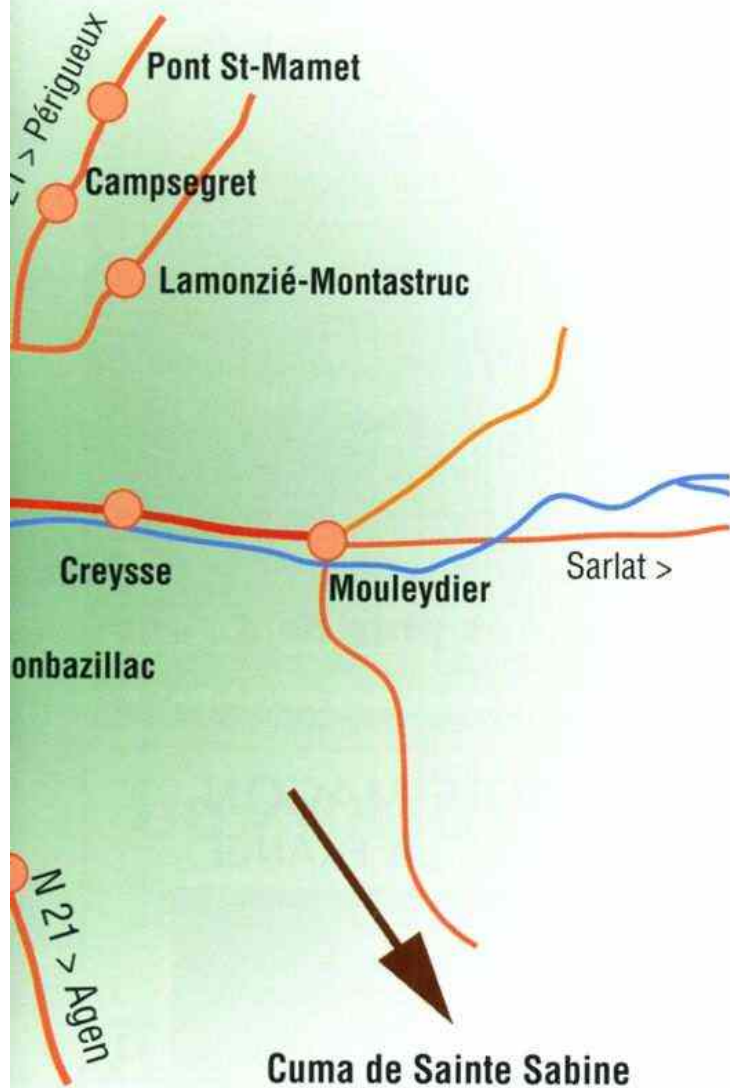
DATES-CLÉS

- 1974 création de la cuma pour l'achat d'une ensileuse
- 1979 la cuma compte 4 ensileuses
- 1981 achat d'un premier tracteur
- 1984 embauche d'un premier salarié à plein temps
- 1985 semis direct
- 1987 aménagement du hangar
- 1998 développement du compostage des déchets verts et des boues
- 2007 voyage en Allemagne sur la méthanisation
- 2011 mise en service des panneaux photovoltaïques sur le toit du hangar
- 2010-2012 construction du méthaniseur et de la serre solaire attenante
- 2013 inauguration du méthaniseur

La cuma et sa



zone d'activité



QU'EST-CE QU'UNE CUMA ?

La cuma est une coopérative agricole qui mutualise les moyens en matériels nécessaires aux exploitations agricoles d'un territoire.

En Dordogne, près d'un agriculteur sur deux est adhérent de cuma. Etre en cuma, c'est :

- C'est économiser des fonds publics
- C'est favoriser des investissements et des projets raisonnés collectivement
- C'est éviter d'investir individuellement dans du matériel surdimensionné
- C'est soutenir un fonctionnement démocratique et une gestion transparente
- C'est donner à tous les agriculteurs la même capacité à investir par le partage
- C'est augmenter le revenu des agriculteurs
- C'est améliorer la qualité de vie des agriculteurs en réduisant leur temps de travail
- C'est faciliter les transferts de nouvelles techniques
- C'est stimuler l'innovation
- C'est accélérer l'adoption de pratiques plus favorables à l'environnement
- C'est encourager des structures collectives qui investissent dans les énergies renouvelables
- C'est installer les jeunes
- C'est créer des emplois stables, non délocalisables et à plein temps
- C'est soutenir le développement des circuits courts

